

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – BILLETTERIE DIRECTE - INTERNET

I - BILLETTERIE GENERALE

Les billets ne sont ni repris, ni échangés. **Tout achat est ferme et définitif.**

Vérifiez bien votre billet lors de sa délivrance : aucune réclamation portant sur la date, le spectacle ou le tarif ne pourra être admise ultérieurement.

La revente de ce billet à un prix supérieur à celui figurant au recto est interdite (loi du 27/06/1919).

En cas de nécessité, la production se réserve la possibilité de modifier les programmes et les distributions.

Les concerts commencent à l'heure précise, les portes de la salle sont fermées dès le début de la représentation. Les spectateurs retardataires ne peuvent être placés que lors d'une interruption du concert.

Il est interdit de filmer, de photographier ou d'enregistrer dans la salle.

Les téléphones portables doivent être éteints pendant la durée du concert.

II - BILLETTERIE PAR INTERNET

Il n'y a **pas de frais de réservation.**

Vous pouvez toutefois choisir de recevoir les billets à votre domicile contre frais d'expédition:

Envoi simple : 3€

Envoi en recommandé : 5€

Pour toute commande, à plus de 7 jours ouvrables de la représentation, les billets vous seront expédiés à l'adresse mentionnée si elle est située en France métropolitaine. A moins de 7 jours, ils seront déposés au contrôle du théâtre 1 heure avant le concert.

Pour toute commande émanant de l'Etranger, les billets seront déposés au contrôle du théâtre 1 heure avant le concert.

En cas de non-réception, alertez notre service des publics (0800 42 67 57) ; un duplicata nominatif sera établi le soir de la représentation et disponible au contrôle, 30 minutes avant le concert,

Aucune réclamation ne sera admise après la représentation, veuillez vérifier la conformité des informations et surveiller la bonne réception de vos billets. Dans le cas contraire, il vous appartient d'alerter le :

Service des Publics

Du lundi au vendredi, de 11h à 13h et de 14h à 16h

-Tel : 0 800 42 67 57 (N° Vert)

-Fax : 01 47 57 78 87

-e-mail : contact@eop.com.fr

La location par internet est ouverte pour les concerts au Théâtre des Champs-Élysées, à la salle Cortot et à la cathédrale Notre Dame de Paris.

CONDITIONS SPECIFIQUES – BILLETTERIE DIRECTE - INTERNET

L'ACHAT D'UNE CARTE CADEAU OU D'UNE CARTE JEUNE IMPLIQUE L'ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUXQUELLES S'AJOUTENT LES CONDITIONS PARTICULIÈRES SUIVANTES :

CONDITIONS PARTICULIÈRES CARTE JEUNE ET CARTE CADEAU

-Les cartes cadeaux et cartes jeunes ne peuvent être ni reprises, ni échangées, ni remboursées (même en cas de perte ou de vol).

En cas de perte ou de vol, le solde de la carte doit être utilisé en une seule fois et un justificatif d'identité doit être présenté obligatoirement au moment du retrait des billets.

I - LA CARTE CADEAU

La carte cadeau permet de régler des achats de billetterie **UNIQUEMENT auprès de l'Ensemble orchestral de Paris : concerts, cartes d'abonnements commercialisés par l'orchestre.**

Plusieurs formules de cartes cadeaux sont proposées : 30€, 50€, 100€ et 150€.

La carte cadeau est acceptée en règlement de toute commande effectuée exclusivement à nos bureaux, par téléphone ou par correspondance (à l'exclusion du site internet).

La carte cadeau permet de régler, en une ou plusieurs fois, des places d'un montant égal à sa valeur ou pour un montant supérieur dont la différence peut être acquittée par tout autre moyen de paiement.

La carte cadeau ne donne droit à aucune contrepartie monétaire, totalement ou partiellement, y compris le rendu de monnaie et n'est pas remboursable.

Les réservations doivent s'effectuer par téléphone, par correspondance ou à nos bureaux **au plus tard 48h** avant le concert choisi et dans la limite des places disponibles (**sauf concerts à la Cité de la Musique, au Théâtre du Châtelet, délai de 7 jours ouvrés**).

Elle est valable pendant un an à partir de sa date de délivrance et ne peut être remboursée en cas de non utilisation.

II - LA CARTE JEUNE

La carte jeune est strictement réservée aux jeunes de moins de 28 ans. Un justificatif devra être présenté au moment du retrait des billets.

La carte jeune permet d'accéder à 3 concerts de l'Ensemble orchestral de Paris, au Théâtre des Champs-Élysées (sauf concerts des 18 novembre, 21 décembre 2011 et 05 mars 2012), à la cathédrale Notre-Dame de Paris et à la salle Cortot.

La carte jeune est délivrée avec trois contremarques échangeables jusqu'au soir du concert, dans la limite des places disponibles.

La carte jeune ne donne droit à aucune contrepartie monétaire, totalement ou partiellement, y compris le rendu de monnaie. La carte jeune n'est pas remboursable.

Les contremarques non utilisées ne sont pas reportables d'une saison à l'autre. Les contremarques perdues ne sont pas remplacées.

CARTE ABONNÉ, CARTE PLUS, CHÉQUIER CONCERT, FORMULES RÉSA ET OPTION

LA DÉLIVRANCE D'UNE CARTE ABONNÉ, D'UNE CARTE PLUS OU D'UN CHÉQUIER CONCERT, LES FORMULES RÉSA ET OPTION, IMPLIQUENT L'ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUXQUELLES S'AJOUTENT LES MODALITÉS PARTICULIÈRES SUIVANTES :

III - LA CARTE ABONNE

La Carte abonné est délivrée gratuitement dès la souscription simultanée de 5 concerts auprès de l'Ensemble orchestral de Paris.

La Carte abonné est **personnelle, numérotée et incessible**.

La Carte abonné est valable sur la saison 2011-2012.

En cas de perte ou de vol, **aucun duplicata de la Carte abonné ne pouvant être délivré**, il vous appartient d'alerter le Service des Publics (0 800 42 67 57 ou contact@eop.com.fr).

Les réservations resteront possibles avec retrait des billets au contrôle du concert, sur présentation d'un justificatif.

IV - LA CARTE PLUS

La Carte plus est délivrée gratuitement dès la souscription du 2^{ème} concert à plein tarif, auprès de l'Ensemble orchestral de Paris. Elle permet de bénéficier d'avantages à partir du 3^{ème} concert.

La Carte plus est **personnelle, numérotée et incessible**.

La Carte plus est valable sur la saison 2011-2012.

Les réservations peuvent être effectuées jusqu'à la veille du concert, dans la limite des places disponibles.

En cas de perte ou de vol, **aucun duplicata de la Carte plus ne pouvant être délivré**, il vous appartient d'alerter le Service des Publics (0 800 42 67 57 ou contact@eop.com.fr).

Les réservations resteront toutefois possibles avec retrait des billets le soir du concert, sur présentation d'un justificatif.

V - LE CHEQUIER CONCERT

Le Chéquier concert est délivré par **10 contremarques d'une même catégorie**.

Ce chéquier concert est **valable uniquement pour les concerts commercialisés par l'Ensemble orchestral de Paris pour la saison 2011-2012, au Théâtre des Champs-Élysées (sauf concerts des 18/11/11 ; 21/12/11 et 05/03/12), et à la salle Cortot**.

Les contremarques sont échangeables contre des places **en réservant auprès de l'Ensemble orchestral de Paris UNIQUEMENT** (0 800 42 67 57), jusqu'à la veille du concert, selon les disponibilités.

Les contremarques ne sont pas remboursables.

Les contremarques perdues ne sont pas remplacées.

Les contremarques non utilisées ne sont pas reportables d'une saison à l'autre.

VI - LES FORMULES RESA ET OPTION

- La formule Résa

La formule Résa permet de bénéficier de **15 à près de 50% de réduction** sur le tarif plein pour les concerts programmés par l'Ensemble orchestral de Paris au Théâtre des Champs-Élysées, à la salle Cortot et au Théâtre 13.

Cette formule est valable pour toute commande dont **le règlement nous parvient avant le 15 octobre 2011.**

Au-delà de cette date, les places non réglées passent au tarif de la formule Option.

Les places réglées ne sont pas remboursables.

-La formule Option

La formule Option permet de bénéficier de **5 à 20% de réduction** sur le plein tarif pour les concerts programmés par l'Ensemble orchestral de Paris au Théâtre des Champs-Élysées, à la salle Cortot et au Théâtre 13.

La formule Option permet de réserver à tout moment de la saison.

La confirmation de l'option doit être effectuée en envoyant le **règlement 15 jours avant la date du concert choisi.**

La disponibilité des places est garantie. Le placement est effectué au moment du règlement, en fonction des places disponibles.

Les places réglées ne sont pas remboursables.